

COMMUNE DE VERSAILLES

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE, DU FONCIER ET DE L'HABITAT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU de la commune de Versailles

Par arrêté N° A.2025/139 du 28 janvier 2025, il sera procédé à une enquête publique relative à la modification du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Versailles, portant sur :

- la création d'un sous-secteur UCf afin de permettre la restructuration et le changement de destination des deux ensembles de bureaux situés 145-147 rue Yves le Coz ;
- la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle pour le site de la rue Yves le Coz, afin de compléter les dispositions du règlement écrit par des objectifs qualitatifs et d'accompagner le projet de réhabilitation et de transformation du site ;
- la modification du plan de zonage de la parcelle cadastrale BP164 en zone USPe, emprise du site des Silos Montbauron, actuellement en zone USPd, afin de permettre le changement de destination et la réhabilitation de ce site ;
- la clarification des normes de stationnement pour les résidences universitaires, jeunes actifs, et les établissements d'hébergement des personnes âgées ;
- la correction de la marge de recul à partir du domaine ferroviaire du secteur rue Yves Le Coz, afin de mettre en cohérence le règlement écrit et le plan de zonage ;
- l'actualisation des annexes du PLU :
 - l'annexion du décret n°2024-472 du 24 mai 2024 complétant la liste de l'article R.621-98 du code du patrimoine et délimitant le périmètre de domaines nationaux aux annexes du PLU,
 - le renouvellement du périmètre de la ZAD de Satory

Durée de l'enquête : 16 jours consécutifs, du mercredi 5 mars 2025 à 9h00 au jeudi 20 mars 2025 à 17h00

Commissaire enquêteur titulaire : Monsieur Christian WILLECOCQ

Commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Reinhard FELGENTREFF

Lieu de l'enquête : Durant toute la durée de l'enquête, à l'exception des dimanches, jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur support papier, mais aussi sur une tablette numérique mise à disposition, à la **Mairie de Versailles**, Hôtel de Ville, Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Foncier et de l'Habitat, **4 avenue de Paris, 78000 Versailles** :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- le samedi de 9h00 à 12h00.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra également consulter le dossier d'enquête publique sur le site dédié à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/modification-plu-versailles-2025>

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

- sur les registres ouverts à cet effet à la Mairie de Versailles,
- par voie postale, au siège de l'enquête publique, à la Mairie de Versailles, à l'adresse suivante : « Monsieur le commissaire enquêteur - projet de modification du PLU de la commune de Versailles - Mairie de Versailles, Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Foncier et de l'Habitat, **4 avenue de Paris, 78000 Versailles** »,
- par voie électronique à l'adresse suivante : modification-plu-versailles-2025@mail.registre-numerique.fr
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modification-plu-versailles-2025>

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences sont consultables à la Mairie de Versailles, et à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/modification-plu-versailles-2025>.

Le registre numérique sera mis à jour directement à chaque consignation d'observation.

Le commissaire enquêteur désigné se tiendra à la disposition du public afin de recevoir ses observations et propositions écrites et orales, à la Mairie de Versailles, **4 avenue de Paris, 78000 Versailles** :

- le mercredi 5 mars 2025 de 14h00 à 17h00
- le samedi 15 mars 2025 de 09h00 à 12h00
- le jeudi 20 mars 2025 de 14h à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la **Mairie de Versailles**, à Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Foncier et de l'Habitat, aux heures habituelles d'ouverture du public. Ils seront également consultables sur le site internet de la Ville de Versailles dans la rubrique « **enquêtes publiques** » du volet « **Urbanisme, architecture, foncier** ». L'ensemble de ces documents seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.